

Extrait du registre des décisions

Bureau du 16 mars 2023

n° 037-23

Objet : *RD - Attribution des lots 1, 2, 3 et 4 du marché de services sociaux du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)*

- date de convocation le 10 mars 2023
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi seize mars dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Sonnaz, salle d'évolution (à côté de la mairie), sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 38

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierreton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Isabelle Dunod à Jean-Benoît Cerino - de Christelle Favetta-Sieyes à Daniel Rochaix - de Max Joly à Philippe Gamen - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Christophe Richel à Michel Dyen

- conseillers excusés : 9

Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Christian Gogny - Luc Meunier - Thierry Repentin - Alain Thieffenat - Thierry Tournier - Cécile Trahand - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 16 mars 2023

délibération n° 037-23

objet **RD - Attribution des lots 1, 2, 3 et 4 du marché de services sociaux du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)**

Jean-Benoît Cerino, vice-président chargé de l'emploi, de l'insertion et de la participation citoyenne, rappelle que le PLIE est un dispositif piloté par Grand Chambéry et cofinancé par le Fonds social européen en vue de favoriser l'accès et le maintien à l'emploi durable de personnes rencontrant des difficultés d'ordre socio-professionnel.

Ce dispositif est complémentaire aux politiques publiques de l'emploi et propose à ses participants (sous la forme de marchés publics notamment) de bénéficier de plusieurs prestations spécifiques faisant l'objet d'un cahier des charges propre : une prestation d'accompagnement renforcé et individualisé, assurée par des référents dédiés qui identifient et mobilisent les outils nécessaires à la construction du parcours d'accès vers l'emploi et vers la formation des participants, et d'autres prestations pour répondre aux besoins d'acquisition de savoirs, savoir-être, compétences des participants, pour une meilleure adéquation avec les réalités du monde de l'entreprise et du milieu professionnel.

La programmation des marchés du PLIE arrivait à échéance le 31 décembre 2022. Afin de ne pas créer de rupture dans l'accompagnement des personnes, le lot 1 « Accompagnement renforcé des participants du PLIE par des référents de parcours » a fait l'objet d'un avenant de prolongation de 3 mois, soit jusqu'au 31 mars 2023. Ce délai a permis de finaliser en parallèle le nouveau protocole d'accord du PLIE 2023-2027, en lien avec la redéfinition de la politique emploi / insertion au sein de Grand Chambéry initiée en mai 2022.

En cohérence avec ces nouvelles orientations, l'avis d'appel public à concurrence a été publié le 16 décembre 2022 sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics de Grand Chambéry avec une date limite de remise des offres fixée au vendredi 20 janvier 2023.

L'allotissement est le suivant :

- lot 1 : mission d'accompagnement renforcé des participants du PLIE par des référents de parcours,
- lot 2 : mission d'intermédiation et relations avec les entreprises pour les participants du PLIE,
- lot 3 : mission de formation pour l'apprentissage du français ou du français langue étrangère appliqué à l'insertion professionnelle,
- lot 4 : mission d'accompagnement à l'acquisition des compétences et savoirs de base numériques appliqués à la recherche d'emploi.

Il est précisé que de par leur finalité de réinsertion et de recherche d'emploi, les marchés du PLIE entrent dans le champ des marchés de services sociaux et la procédure de passation autorisée est celle de la procédure adaptée ouverte quel qu'en soit le montant.

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an. Il peut être reconduit de façon expresse pour 2 périodes de 1 an.

La commission d'appel d'offres du 9 mars 2023 a émis un avis favorable à l'attribution des différents lots aux structures ayant obtenu les meilleures notes, en appliquant les critères de jugement suivants :

- valeur technique : 60 %,
- prix : 40 %.

Lot 1 : mission d'accompagnement renforcé des participants du PLIE par des référents de parcours

La structure Verneil Formation est retenue pour un prix forfaitaire de 12 000 € / mois, soit 144 000 € pour une année complète (hors revalorisation, structure non assujettie à la TVA).

Lot 2 : mission d'intermédiation et relations avec les entreprises pour les participants du PLIE

La structure Mission Locale Jeunes est retenue pour un prix forfaitaire de 4 350 € / mois, soit 52 200 € pour une année complète (hors revalorisation, structure non assujettie à la TVA).

Lot 3 : mission de formation pour l'apprentissage du français ou du français langue étrangère appliqué à l'insertion professionnelle

La structure Blé est retenue pour un prix unitaire basé sur le coût horaire d'une heure de formation par participant de 10,80 € (structure non assujettie à la TVA).

A titre prévisionnel, sur la base d'un nombre de participants maximal, le montant du marché serait pour une année complète (hors revalorisation) de 37 584 €.

Lot 4 : mission d'accompagnement à l'acquisition des compétences et savoirs de base numériques appliqués à la recherche d'emploi

La structure AIDER est retenue pour un prix unitaire basé sur le coût horaire d'une heure de formation par participant de 12,25 € (structure non assujettie à la TVA).

A titre prévisionnel, le montant du marché serait pour une année complète (hors revalorisation) de 42 446,25 €.

Le montant prévisionnel de la programmation du PLIE, tous lots confondus, s'élève à 828 690,75 € pour la durée totale du marché.

Vu l'article R. 2123-2 du code de la commande publique,

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 002-22 C du Conseil communautaire du 3 février 2022 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution, le règlement et la résiliation des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 215 000 € HT,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 9 mars 2023,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Aurélie Le Meur, Christian Berthomier et Franck Morat ne prenant pas part au vote) :

Article 1 : **approuve** les 4 lots du marché relatif à la programmation du Plan local pour l'insertion et l'emploi, avec les structures mentionnées ci-dessus, selon le prix porté à l'acte d'engagement,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer le marché et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **037-23**

Objet de l'acte : RD - Attribution des lots 1, 2, 3 et 4 du marché de services sociaux du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 23 mars 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230323-lmc1H29103H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29103H1

Date de transmission en Préfecture : 23 mars 2023

Date de réception en Préfecture : 23 mars 2023

Publication sur le site internet: jeudi 23 mars 2023